



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE AUDET

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE LIEU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que, en raison des travaux en cours sur la rue Principale, la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Audet prévue le **8 septembre 2026** se tiendra exceptionnellement au :

266, rue Principale, Audet (Québec)
au lieu du :
237, rue Principale, Audet (Québec)

Cette modification vise à assurer l'accessibilité et le bon déroulement de la séance.

Donné à Audet ce 4^e jour du mois d'août 2026.


France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière



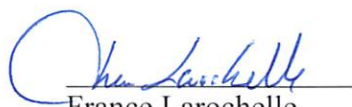
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, France Larochelle, Directrice générale / greffière-trésorière de la Municipalité de Audet certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat portant sur le changement de lieu de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 septembre 2026, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 4 août 2026, à chacun des endroits suivants :

- Bureau des services municipaux au 266 rue Principale à Audet
- Bureau municipal au 238 rue Principale à Audet

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Audet ce 4 août 2026.


France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière